



**CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE  
DE L'ESPACE DE BAR-RESTAURATION  
DU PORT DE PLAISANCE SAINT ROCH À  
MONTARGIS**

**AVIS DE PUBLICITÉ**

DATE & HEURE LIMITES  
DE REMISE DES OFFRES :

**JUSQU'AU  
MARDI 25 FÉVRIER 2025  
à 12H00**

**- Identification de l'acheteur :**

Agglomération Montargoise  
Etablissement Public Coopération Intercommunal (EPCI)  
1 rue Faubourg de la Chaussée  
CS 10317  
45125 Montargis Cedex  
Représentée par M. BILLAULT Jean-Paul, Président de l'Agglomération Montargoise

**- Adresse internet du profil d'acheteur :**

<http://www.marches-publics.info>

**- Type de contrat :**

Convention d'occupation temporaire du domaine public

**- Objet de la convention :**

Occupation temporaire de l'espace de bar-restauration nouvellement construit sur le Port Saint Roch, port de plaisance de l'Agglomération Montargoise, en vue de l'exploitation d'une activité de services complets de bar et de restauration à la table.

**- Code CPV :**

Objet principal : 55300000-3 Services de restaurant et services de personnel en salle  
Objets complémentaires : 55410000-7 Services de gestion de bar

**- Durée de la convention :**

5 ans

**- Type de procédure :**

La procédure de passation est en application de l'article L. 2122-1-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**- Conditions de participation :**

Les candidatures sont appréciées au regard de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, la capacité économique et financière et les capacités techniques et professionnelles des candidats. La liste des documents à joindre est précisée dans le règlement de consultation.

**- Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation

**- Date limite de réception des plis :**

Mardi 25 février 2025 à 12 H 00

**- Renseignements complémentaires :**

Le dossier de consultation des entreprises est consultable et téléchargeable gratuitement sur le profil d'acheteur. Les plis doivent être remis par voie électronique sur le profil d'acheteur. Tout renseignement administratif ou technique peut être demandé sur le profil d'acheteur.

